

## Histoire de la Chine moderne

M. Pierre-Étienne WILL, professeur

S'inscrivant dans une série sur « Les figures de l'administrateur en Chine » dont c'était la quatrième livraison, le cours s'est intéressé pour la seconde année consécutive au « problème du XIX<sup>e</sup> siècle ». Nous avons montré il y a un an qu'il existe bien un « XIX<sup>e</sup> siècle chinois », distinct de ce qui le précède et de ce qui le suit, et nous étions alors intéressé à sa première moitié. Après avoir longuement traité de la façon dont les bureaucrates des règnes Jiaqing (1796-1820) et Daoguang (1821-1850) vivaient leur métier, de leurs arrangements et de leurs pratiques, et aussi des efforts d'une élite minoritaire pour gérer une situation de plus en plus difficile, nous avons conclu en citant les propos tenus par l'empereur Daoguang en 1847 au cours d'une audience : il est possible, voulait encore croire l'empereur, de faire durer l'empire en procédant à des aménagements au coup par coup — en veillant assidûment au petit entretien : il comparait l'empire à une maison — et d'éviter ainsi d'avoir un jour à « entreprendre de grands travaux ». Or, trois ans plus tard éclatait la rébellion des Taiping, qui allait mettre le régime au bord du gouffre ; et en 1860, vingt ans après le coup de semonce de la première guerre de l'Opium, l'entrée du corps expéditionnaire franco-anglais dans Pékin, les traités et indemnités extorqués par les puissances, l'installation permanente de représentants étrangers dans la capitale, la preuve ainsi administrée qu'il existait des États et des systèmes capables d'imposer brutalement leur volonté à un empire accoutumé à voir les tributaires se traîner à ses pieds — tout cela indiquait qu'il était peut-être nécessaire de procéder à des grands travaux, autrement dit à des réformes drastiques.

Notre objet n'est pas de retracer les tentatives de l'État des Qing pendant son dernier demi-siècle d'existence — tentatives au départ hésitantes, mais en fin de parcours tout à fait radicales — pour s'adapter à un environnement et à des problèmes auxquels on ne connaissait pas de précédents : tout cela a déjà fait l'objet de multiples études. Ce qui nous concerne, c'est la façon dont les « figures de l'administrateur », telles que nous les avons analysées dans nos précédents cours, ont été affectées par ces développements ; plus précisément, c'est de

comprendre comment les *perceptions* relatives à l'administrateur impérial, à ses fonctions et à ses responsabilités, à son action sur la société, à son éthique professionnelle et à ses comportements, ont pu changer. Leur importance n'est pas à souligner, s'agissant d'une culture politique où le comportement et la moralité des hommes — du souverain, des fonctionnaires, de tous ceux qui participent du pouvoir de l'État — sont mis au centre de tout et où les problèmes structurels, même si l'on sait les identifier et les décrire, ne sont jamais séparés des problèmes d'éthique et de valeurs : si les choses vont mal, c'est d'abord parce que les gouvernants manquent de vertu, qu'ils ne s'engagent pas assez au service du peuple, qu'ils sont dépourvus d'intégrité et de sincérité. L'homme prime sur le système, et les tentatives un peu radicales de réforme systémique — il y en a eu, longtemps avant l'époque qui nous concerne — se heurtent toujours à une opposition conduite par des idéologues se plaignant bruyamment de ce qu'on néglige l'essentiel : instaurer les conditions d'un redressement moral.

Nous projetons d'examiner de près, à partir de leurs propres écrits, la façon dont les administrateurs locaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont perçu les conditions nouvelles que leur imposait un environnement socio-économique, politique et international en évolution rapide, et comment ils se sont efforcés (ou non) de s'y adapter. Mais cette partie de notre enquête viendra plus tard. Nous avons en effet consacré nos considérations de cette année à un tout autre ordre de perceptions, celles exprimées par les témoins européens confrontés à la Chine et à son gouvernement au XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est en bonne partie de leurs écrits qu'est issue l'image conventionnelle de la bureaucratie chinoise à la fin de l'empire : médiocre et corrompue, complètement dépassée par les événements, incapable de s'adapter aux nouveautés du temps, xénophobe et crispée sur les valeurs traditionnelles. Cette représentation n'est pas entièrement fautive, et dans une certaine mesure elle rejoint celle qu'exprimaient les Chinois eux-mêmes à la même époque ; mais elle est beaucoup trop simple, et surtout elle n'est pas réaliste. Au reste, lorsqu'on examine de près les ouvrages des visiteurs européens de la Chine au XIX<sup>e</sup> siècle et qu'on les compare entre eux, on s'aperçoit vite qu'ils offrent, d'une réalité qui de toute façon leur échappait largement, et pour toutes sortes de raisons, un tableau beaucoup plus contrasté que cela.

À de rares exceptions près les ouvrages postérieurs à 1800 que nous avons examinés sont porteurs d'un message qui les distingue fortement des témoignages où s'alimentait la sinophilie de l'époque voltairienne. Il ne s'agit plus simplement de propager la chrétienté au loin comme au temps des anciens missionnaires, lorsque l'empire chinois était le plus puissant et le plus prospère du monde et que beaucoup voyaient dans son organisation sociale et son gouvernement un modèle alternatif tout à fait légitime, dont l'Europe pouvait tirer d'utiles leçons. Les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, jésuites ou autres, ne parlaient pas de refaire la Chine à l'image des monarchies européennes, qu'ils avaient plutôt tendance à lui trouver inférieures, ni de la contraindre à la liberté du commerce ; ils parlaient,

tout au plus, de procurer aux Chinois les bénéfices moraux et spirituels du christianisme, et accessoirement de leur enseigner les sciences et les techniques nouvelles de l'Europe. Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est différent, et ce l'est de plus en plus à mesure qu'on avance dans le temps. Pour le dire d'un mot, le sentiment de supériorité est écrasant, même chez ceux qui s'obstinent à éprouver de l'admiration pour la civilisation chinoise ou pour tel de ses aspects.

Les auteurs que nous avons choisis ne sont ni des pamphlétaires ignorants ni des lobbyistes coloniaux, ni même de simples touristes, comme il y en a eu tant : même ceux qui sont un peu de tout cela peuvent se prévaloir d'une expérience en quelque sorte professionnelle du pays et affirment faire œuvre d'érudition. Mais la part de l'observation de première main dans leurs ouvrages est extrêmement variable, et surtout elle n'est pas toujours facile à déterminer, même en procédant à une critique serrée des textes. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment les auteurs en question confrontent leurs expériences de terrain avec les notions générales sur la Chine, sa société et son gouvernement qu'ils ont recueillies dans les livres — des livres qui, surtout au début de la période, reflétaient les vues incontestablement optimistes de la mission jésuite au siècle précédent —, et comment ces notions influencent en retour la façon dont ils interprètent ce qu'ils ont vu.

Dans son *Journal of Three Voyages along the Coast of China, in 1831, 1832, & 1833* (Londres, 1834), notre premier auteur, Karl Gutzlaff (1803-1851), prend en fait à contre-pied de la façon la plus explicite les vues sinophiles popularisées depuis un siècle par la *Description de la Chine* du P. Du Halde : les vices des Chinois sont « très repoussants », leur morale ne comporte « pas beaucoup de bonne théorie », et « l'extorsion semble prévaloir universellement ». L'on ne saurait ici retracer la carrière courte mais haute en couleur de ce missionnaire protestant d'origine poméranienne passé au service des Anglais comme interprète, basé à Canton et Macao, qu'Arthur Waley (*The Opium War through Chinese Eyes*, Londres, 1958) n'hésite pas à qualifier de « flibustier ». Il est en Chine en pays ennemi : pendant les années 1830 les incursions au cours desquelles il distribue de la littérature édifiante aux populations de la côte sont totalement illégales (sans compter qu'il voyage sur des navires pratiquant la contrebande de l'opium !), et pendant la guerre de l'Opium les Anglais l'installeront comme « magistrat » dans certaines villes dont ils se sont emparées, comme la grande préfecture de Ningbo au Zhejiang.

Les propos que tient Gutzlaff sur le gouvernement de la Chine et sur ses fonctionnaires sont entièrement négatifs : les lois sont peut-être admirables sur le papier mais elles sont inapplicables, et foulées aux pieds par les mandarins comme par la population, et si les Mandchous se maintiennent au pouvoir c'est uniquement parce qu'ils laissent les Chinois qui les servent profiter de la situation en se remplissant les poches. Chez les administrateurs locaux la routine, l'absence d'initiative et l'hypocrisie sont la règle : « Les fonctionnaires ne disposent ni du pouvoir moral ni du pouvoir physique pour agir efficacement sur les masses ; et

tout mandarins qu'ils soient, ils restent chinois dans le plein sens du terme, avec plus de ruse et de bassesse encore. » L'on ne compte pas les citations du même ton dans son grand œuvre, *China Opened* (1838), synthèse verbeuse et largement de seconde main qui se présente comme une sorte d'anti-Du Halde. De façon intéressante, Gutzlaff, à qui sa connaissance du chinois valait une réputation d'expert auprès de ceux qui l'employaient, appuie volontiers sa dénonciation des méfaits de l'administration chinoise sur des citations extraites de mémoires au trône de censeurs ou de hauts fonctionnaires, qu'il avait probablement recueillies dans la gazette provinciale du Guangdong, reçue à Canton et Macao ; en d'autres termes, il reprend à son compte un discours dénonciateur extrêmement convenu, omniprésent dans les sources officielles chinoises et à partir duquel il est en effet facile, en le prenant au pied de la lettre, de construire une image sans concession ni nuance de la fonction publique en Chine au XIX<sup>e</sup> siècle. Une telle vision — informée, qui plus est, par le fanatisme du missionnaire pour qui seule la vraie religion (par opposition à celle des papistes) pourra sauver ce pays — dénie à l'administrateur impérial à la fois la stature morale que lui prêtaient les jésuites de la grande époque, et la possibilité même de cette attitude interventionniste et de ce souci obsessionnel du bien public que nous avons si souvent rencontrés dans les écrits de l'élite administrative chinoise. Le seul exemple de haut fonctionnaire dévoué aux intérêts du peuple que donne Gutzlaff — un gouverneur du Guangdong qu'il est facile d'identifier — aurait, d'après lui, été contraint de quitter ses fonctions, dans des conditions dont on peut en fait montrer que Gutzlaff les a inventées.

Si Gutzlaff et ses protecteurs britanniques dans les années 1830, comme d'ailleurs dans les années qui suivent immédiatement le traité de Nankin en 1842, restaient à la périphérie de l'empire et devaient se contenter de brèves incursions le long de la côte, certains missionnaires catholiques en revanche pouvaient se prévaloir d'une immersion autrement significative dans la Chine profonde. Le témoignage le plus connu (et le plus populaire aujourd'hui encore) est celui du lazariste Évariste Régis Huc (1813-1860). Arrivé à Macao en 1839, infiltré en Chine deux ans plus tard, Huc est affecté en Mongolie intérieure. En 1841 il entreprend avec son supérieur Gabet une étrange odyssée (étrange surtout pour leur hiérarchie, car elle les croit ailleurs) qui les conduira au Gansu, au Qinghai et au Tibet, relatée dans ses célèbres *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années 1844, 1845 et 1846* (1850). Rapidement identifiés par les autorités mandchoues à Lhasa (la « Rome du bouddhisme », où ils sont arrivés en 1846), les compères sont reconduits sous escorte à Canton. Le récit de ce périple de quelques mois à travers le Sichuan, le Hubei, le Jiangxi et le Guangdong sert de trame au second livre de Huc, *L'empire chinois* (1854), qui se présente comme une sorte d'encyclopédie sur la Chine et les Chinois enrichie d'observations *de visu*.

Dès la parution de ses célèbres ouvrages Huc a été accusé de mythomanie. Si les savants travaux de Paul Pelliot ont confirmé qu'il était bien allé au Tibet, il

n'en demeure pas moins que, chez Huc comme chez tant d'autres, la part respective du témoignage (authentique ou embelli), de la reprise de seconde main, et de l'invention pure et simple semble encore plus difficile à démêler qu'on ne le dit ordinairement — d'où la nécessité, toujours, d'un examen attentif des biographies et d'une critique sans concession des textes et des contextes. Nous nous y sommes essayé pour *l'Empire chinois*, qui ne manque pas d'informations et de considérations sur le thème qui nous occupe. Le premier point à souligner est que Huc, comme tous les missionnaires catholiques basés dans les provinces chinoises depuis la proscription de 1724 et jusqu'en 1860, était contraint à la clandestinité, et que de ce fait ses contacts avec les populations, *a fortiori* avec les autorités (qu'on n'avait de chances de rencontrer que dans l'enceinte du tribunal et les fers aux pieds), ne pouvaient être qu'extrêmement limités, comme il le reconnaît d'ailleurs. Si plus tard Huc a pu parler quasiment d'égal à égal avec des fonctionnaires chinois — du moins est-ce ainsi qu'il se met en scène — et avoir des « relations nombreuses » avec les mandarins et les lettrés, c'est à cause des circonstances très spéciales de son expulsion — postérieure à l'« édit de tolérance » extorqué aux autorités chinoises par le consul de France en 1844 — et, à la fin de son séjour, en tant que missionnaire basé au Zhejiang dans une zone autorisée par les traités.

En dépit des multiples erreurs et contradictions qu'il contient, des propos de seconde main, des préjugés hâtifs, et aussi des véritables ignorances de Huc sur certains points cruciaux, *L'empire chinois* laisse passer un certain nombre de choses vues, ou perçues, qui contribuent à notre compréhension de la Chine au XIX<sup>e</sup> siècle et de ses problèmes. Le talent d'écrivain, l'absence d'esprit de système et le sens du concret relevés par Pierre Ryckmans dans son essai sur Huc (in *La forêt en feu*, 1983) compensent d'une certaine manière les préjugés et les approximations. L'opinion de Huc sur les institutions politiques et administratives de la Chine est nettement positive, élogieuse même. Si comme tant d'autres à son époque — à commencer par les Chinois eux-mêmes — il déplore le déclin général de l'empire et affirme avoir été témoin de la « corruption la plus hideuse », il n'en parle pas moins d'« institutions fortes, vigoureuses, et, on peut le dire, savamment combinées », grâce auxquelles « les Chinois ont pu vivre en paix et trouver une manière d'être tolérable, une sorte de bonheur relatif qui est, quoi qu'on en dise, le seul état auquel les hommes puissent raisonnablement prétendre sur cette terre ».

Cette vision, remarquons-le, n'est pas exceptionnelle chez les témoins européens avant la décennie 1850 (alors qu'après cela les « experts » tendront plutôt à penser que le salut de la Chine est dans l'europanisation la plus rapide possible de ses institutions, et de ce point de vue Gutzlaff était un précurseur) : nous l'avons rencontrée, pour citer un exemple important, dans l'ouvrage souvent réédité du diplomate anglais John Francis Davis (1795-1890), *The Chinese: A General Description of China and its Inhabitants*, dont le contenu est pour l'essentiel antérieur à la première guerre de l'Opium (la première édition date

de 1836 et le corps de l'ouvrage n'a guère été modifié dans les éditions ultérieures. Davis avait traversé la Chine en 1816 dans la suite de l'ambassadeur Amherst, et jusqu'en 1835 il avait résidé dans l'enclave commerciale de Canton et à Macao). Plus intéressantes chez Huc sont certaines observations de « terrain » sur le niveau élevé d'alphabétisation des populations, l'omniprésence de l'écrit dans les villes comme dans les campagnes, les affichages de l'administration, les tracts, les écriteaux, etc., et aussi sur l'expression parfois bruyante, voire violente, de l'opinion (positive ou négative) des administrés à l'égard de leurs fonctionnaires. S'il faut toujours se méfier de la tentation du pittoresque chez Huc et de sa propension à généraliser, il reste que certaines de ses descriptions confèrent une immédiateté saisissante à des comportements publics auxquels les sources chinoises font, en effet, très souvent allusion.

Mais les administrateurs eux-mêmes ? On l'a vu, Huc affirme avoir eu des entretiens cordiaux et approfondis avec certains fonctionnaires. Il est clair qu'il en remet dans ses récits, en particulier sur le respect et l'amitié qu'on lui manifesterait, mais au-delà d'allusions très générales et de propos invérifiables il évoque quelques personnages dont l'identité et même parfois les caractéristiques sont confirmées par les sources chinoises. L'image que transmet Huc des administrateurs de la Chine n'est à vrai dire pas bien originale : des gens en général très éduqués (mais pas toujours), corrompus dans la majorité des cas (comme tout le monde, Huc parle de l'insuffisance criante des salaires), et si l'on rencontre un certain nombre de médiocres Huc mentionne aussi quelques personnalités d'exception, et qu'il admire.

Cela étant, pour l'un au moins des spécialistes européens qui résident alors en Chine, ou aux périphéries de la Chine, Huc n'est qu'un ignorant et un affabulateur, et ses rapports avec les administrateurs de l'empire tels qu'il les décrit sont totalement invraisemblables. Cet auteur nous a longuement occupé : Thomas Meadows, arrivé en Chine en 1843, employé comme unique interprète au consulat britannique ouvert dans les faubourgs de Canton la même année, rédige en 1846 un court mais passionnant essai, *Desultory Notes on the Government and People of China, and on the Chinese Language* (paru en 1847), où il n'a de cesse d'insister sur sa maîtrise du chinois, sur les contacts quotidiens qu'il a avec les fonctionnaires et leurs assistants, ou avec des marchands chinois, sur les innombrables documents qu'il traduit dans les deux sens, et enfin sur ses efforts pour se familiariser avec un pays que les autorités font pourtant tout pour interdire aux étrangers en dehors de quelques enclaves. À ce propos d'ailleurs, l'on ne saurait trop insister (comme le faisait déjà Davis, mais avant les traités) sur la vue nécessairement partielle, voire fautive, qu'on avait de la Chine quand on était limité à Canton et à ses environs immédiats, avec sa population hostile, ses marchands prévaricateurs et sa bureaucratie inatteignable, où tout était organisé pour presser l'étranger comme un citron et pour le tenir en lisière. En 1851 Meadows est transféré à Shanghai, où il lui est plus facile de satisfaire son goût pour l'observation et le contact directs et d'où il publiera un autre ouvrage, *The*

*Chinese and their Rebellions* (1856), dont un chapitre est consacré à démolir *L'empire chinois* du P. Huc. La rivalité entre auteurs est manifeste (Huc vient de sortir *L'empire chinois* en anglais), de même que la rivalité franco-anglaise ; il est en outre difficile d'imaginer des carrières et des personnalités plus différentes.

Les explications circonstanciées que donne Meadows sur l'administration locale chinoise telle qu'il a pu la voir, ou se la faire décrire (à cette époque l'accès aux administrations cantonaises *intra muros* lui était interdit), sur son fonctionnement, son personnel, son financement, ses us et coutumes, sont d'une exactitude et d'une exhaustivité totalement nouvelles dans la littérature occidentale de l'époque, et même longtemps après : il réussit à en faire passer la texture et les complications, et même si la plupart de ses informations sont sans surprises pour l'historien familier des sources chinoises, elles ont occasionnellement une qualité « vécue » le plus souvent absente de ces sources, et il y a même quelques révélations. Meadows, qui distingue scrupuleusement ce qu'il a vu de ce dont il n'a qu'entendu parler, propose un témoignage et, si l'on peut dire, une représentation de nature *a priori* à nous intéresser plus que les observations volontiers condescendantes, ou alors simplement pittoresques, et souvent ignorantes, de la plupart des auteurs que nous avons abordés. Il apparaît singulièrement libre de préjugés et d'idées préconçues : il est par exemple frappant que ses ouvrages n'aient pas un mot pour approuver les efforts des missionnaires ou affirmer qu'en leur enseignant les valeurs chrétiennes on ferait faire de grands progrès aux Chinois. S'il est convaincu de la supériorité intellectuelle de l'Occident, Meadows n'en tient pas moins sur la culture chinoise des propos d'un relativisme très rare chez ses contemporains : il cherche à rationaliser et expliquer plutôt qu'à juger. Dans le domaine qui nous concerne, les réformes qu'il suggère partent de l'intérieur du système et cherchent à en exploiter les potentialités ; or, il est convaincu qu'elles sont considérables et que ce système a un avenir. Particulièrement remarquable est l'enthousiasme que lui inspire le fait qu'en Chine le bon gouvernement consiste traditionnellement à « promouvoir exclusivement les hommes de talent et de mérite au rang et au pouvoir conférés par des charges publiques » : il attribue au recrutement méritocratique des serviteurs de l'État un impact spectaculaire sur leur qualité, et, en fait, sur tout le corps social. C'est quand cette tradition se perd et que l'arbitraire s'instaure dans la distribution des faveurs et des places que le déclin s'amorce. Meadows se fait probablement quelque illusion sur l'application de ces excellents principes à son époque (et à beaucoup d'autres), mais pour lui les résultats sont là : il décrit le plus souvent ces bureaucrates qu'il dit avoir beaucoup fréquentés ès fonctions comme des hommes de lettres exceptionnellement cultivés et bien éduqués, indiscutablement des hommes supérieurs. De même souligne-t-il la qualité professionnelle, l'expérience et la fiabilité de leurs conseillers techniques (ces *muyou* dont nous avons souvent eu l'occasion d'évoquer l'importance à la fin de l'empire) ; et il n'est pas jusqu'à la langue documentaire et juridique chinoise dont il souligne la précision et l'économie, et qu'il trouve en fait supérieure à l'anglais. Tout l'inté-

rêt des *Desultory Notes* réside dans cette manière de prendre au sérieux les institutions et les administrateurs de la Chine, tout en formulant des critiques extrêmement précises et qui rejoignent souvent celles que l'on trouve chez les auteurs chinois du temps. Concernant les défauts du système qu'il analyse, Meadows a cette conclusion assez frappante : « Si l'on y remédiait, (...) alors je crois fermement que le système gouvernemental de la Chine, considéré comme moyen d'assurer le bonheur du peuple, se révélerait, à travers certaines beautés particulières dont il est doté, et sans jurys ni parlement, nullement indigne d'être comparé avec ceux en existence en Angleterre et en France. » La possibilité même d'un bon gouvernement « sans jurys ni parlement » mais inspiré par une glorieuse tradition, d'une autocratie éclairée servie par des hommes éduqués, choisis pour leurs seuls mérites, veillant sur une société prospère et égalitaire (comme Davis avant lui, Meadows use de l'expression *cheerful industry* pour décrire l'activité infatigable des masses chinoises et il y voit une preuve de la validité du système de gouvernement) : c'est une notion qu'aujourd'hui encore certains aiment à entretenir en Chine.

L'on retrouve de tout cela dans le second ouvrage de Meadows, *The Chinese and their Rebellions*, paru en 1857. Beaucoup plus narratif que les *Desultory Notes*, le livre a déjà l'avantage de nous renseigner de façon précise sur les méthodes d'enquête de Meadows, et en particulier sur les assistants chinois grâce auxquels il pouvait se renseigner, communiquer, et se procurer des documents. Et surtout, la situation a beaucoup changé depuis 1846. Les relations entre les signataires du traité de Nankin n'ont cessé de se dégrader, le développement du commerce n'est pas à la hauteur des espoirs, les clauses des traités sont mal appliquées, et il y a énormément de contrebande. Depuis l'accession au trône de l'empereur Xianfeng en 1850 le parti revanchard domine à la cour. Enfin, une bonne partie de la Chine centrale est aux mains des rebelles Taiping, lesquels ont fait de Nankin leur « capitale céleste » en mars 1853, à trois ou quatre jours de bateau de Shanghai. L'idéologie du Royaume céleste de la Grande Paix découle en partie de l'enseignement reçu par certains de ses dirigeants auprès des missionnaires protestants de Hong Kong, si bien qu'il est des experts européens pour se demander s'il ne faudrait pas considérer les Taiping comme une alternative sérieuse, avantageuse pour les intérêts des puissances, et méritant donc d'être encouragée. Meadows est de ceux-là, et il le restera bien après que les gouvernements européens se seront déterminés à prendre fait et cause pour le régime en place. Son ouvrage est en bonne part un plaidoyer en faveur de l'« option Taiping ».

Depuis que la rébellion des Taiping s'est déclarée en 1850 au Guangxi, dans l'hinterland de Canton où il était alors en poste, Meadows a cherché à recueillir le maximum de renseignements pour le compte de ses supérieurs. Ces renseignements sont très demandés, car on est alors dans l'incertitude la plus totale concernant la nature même du mouvement, son programme, ses effectifs et ses perspectives d'avenir. En avril 1853 Meadows s'embarque à Shanghai sur la



frégate *Hermes* en compagnie du plénipotentiaire britannique Bonham, lequel a décidé de se rendre à Nankin pour prendre contact avec les Taiping et voir exactement de quoi il retourne ; et c'est lui en fait qui pénétrera dans la capitale rebelle et pourra s'entretenir avec deux des « rois célestes » placés à la tête du mouvement.

Contrairement au plénipotentiaire, convaincu par l'équipée que les Taiping sont un ramassis de dangereux illuminés avec lesquels il n'est pas question de traiter, Meadows persiste à penser qu'ils représentent pour la Chine une chance inespérée de restaurer les admirables principes sur lesquels reposait son système de gouvernement, et que le régime mandchou a gravement compromis ; en outre ils accepteraient de participer au système de relations internationales que cherche à imposer l'Europe et de se rallier aux principes du libre échange, sans qu'il soit besoin de recourir à la force. Il est difficile de savoir jusqu'où Meadows s'est effectivement convaincu de tout cela au cours de ses échanges avec les chefs d'un mouvement qu'il n'hésite pas à appeler « les nouveaux chrétiens » (dont il est bien obligé d'admettre que quelques préjugés les encombrant encore) et jusqu'où il entretient délibérément la confusion en affirmant avoir discuté de « liberal dealing » et de « free intercourse » avec eux, alors qu'il semblent lui avoir surtout parlé de religion, sujet sur lequel ils sont intarissables, et de fraternité entre les « enfants de Dieu ».

À travers le public auquel il s'adresse dans son livre, Meadows adjure en quelque sorte les puissances de parier en faveur de l'option Taiping. Peut-être est-ce la raison pour laquelle, alors que son premier ouvrage ne parlait guère des Mandchous en tant que tels, sinon pour dire son admiration envers certains dignitaires qu'il avait rencontrés, un chapitre entier leur est consacré dans *The Chinese and their Rebellions*, pour les accuser de tous les maux ; et le premier de ces maux, c'est d'avoir irrémédiablement compromis le système de méritocratie égalitaire auquel la Chine devait sa grandeur passée, en favorisant la promotion de Mandchous ignares et en encourageant la vente officielle des postes administratifs pour renflouer les finances de l'État, autrement dit en promouvant cette « vénalité légale » dont nous avons souvent parlé les années précédentes et où beaucoup voyaient en effet, à tort ou à raison, l'une des causes de la crise administrative au XIX<sup>e</sup> siècle. À Shanghai Meadows doit à un moment traiter avec l'intendant du circuit Su-Song-Tai, un nommé Woo [Wu Jianzhang]. Il n'a pas trop de mots pour ce gausser de cet ancien comprador cantonais qui a acheté sa charge et dont le seul capital culturel est d'être capable de s'adresser aux étrangers en *broken English* ; et en même temps, il lui faut bien reconnaître qu'aucun mandarin n'a fait autant que ce Woo pour protéger Shanghai contre la menace d'une attaque Taiping.

Si le sentiment de la supériorité de l'Europe va de soi chez un Davis, un Huc ou un Meadows, la civilisation chinoise et son système de gouvernement leur en imposent encore beaucoup, chacun à sa manière. Or, il en va différemment avec ce qu'on pourrait appeler la génération de la deuxième guerre de l'Opium.

Certes, chez Davis déjà l'on rencontre un discours « raciste », au sens propre du terme, revenant à découper l'humanité en une hiérarchie de races, chacune avec son « génie » mais inégalement dotées de qualités naturelles, la race blanche se trouvant bien entendu au sommet et ayant vocation à guider les autres ; mais c'est à la fin des années 1850 seulement que ce discours acquiert chez certains des accents extrêmement dogmatiques et vient à l'appui d'un projet systématique de « mission civilisatrice » : l'Europe ne va pas nécessairement conquérir la Chine — personne n'y songe sérieusement —, mais elle va certainement la sauver d'elle-même en l'obligeant, par la force de l'exemple et par celle des armes, à se transformer à son image et à entrer dans son système.

Il est important de tenir compte de l'évolution rapide des relations entre la Chine et les puissances occidentales pendant les quelques décennies où se situent nos auteurs. Gutzlaff, Davis et même Huc nous laissent encore voir une Chine en principe interdite aux étrangers. Gutzlaff, contrairement aux deux autres, a été étroitement mêlé à la première guerre de l'Opium, pendant laquelle on a vu se créer pour la première fois entre Européens et Chinois un contact de vainqueur à vaincu, ou d'occupant à occupé. Les *Desultory Notes* de Meadows, tout comme les souvenirs du missionnaire écossais William Milne, arrivé en Chine en 1842 juste après la guerre de l'Opium (*La vie réelle en Chine*, 1860), reflètent quant à eux la situation nouvelle créée par le traité de Nankin et les traités annexes signés dans la foulée, qui ont permis aux étrangers de prendre légalement pied dans l'empire en leur ouvrant quelques enclaves. Plus important pour notre propos, ces traités ont inauguré une période de relations d'affaires directes et suivies, sinon toujours faciles, entre fonctionnaires chinois et représentants des puissances étrangères. À la même époque les « édits de tolérance » ont sensiblement modifié la situation des missionnaires résidant clandestinement dans l'intérieur. Or, avec les traités de Tianjin imposés à la dynastie mandchoue à la suite de la deuxième guerre de l'Opium, en 1858 et à nouveau en 1860, le contexte des relations sino-étrangères va complètement changer : les nouveaux traités donnent aux Occidentaux de bien plus grandes possibilités d'intervention commerciale, militaire et « spirituelle » en Chine qu'avant et leur ouvrent littéralement le territoire en leur permettant d'y circuler en toute légalité. Tout cela a eu pour conséquence de les rendre beaucoup plus sûrs d'eux et arrogants, et cette évolution ne fait que se poursuivre au fil des nouveaux conflits et des nouveaux traités qui émaillent le dernier demi-siècle de la dynastie des Qing.

Deux auteurs français appartenant (en tant qu'auteurs) à la génération post-Tianjin nous ont d'abord retenus, le comte Pierre-Henri-Stanislas d'Escayrac de Lauture et le marquis Marie-René Roussel de Courcy, dont les forts volumes datent respectivement de 1865 et 1867. L'un et l'autre sont représentatifs, chacun à sa manière, d'une nouvelle et très frappante agressivité culturelle et politique, s'exprimant désormais sans le moindre complexe. L'image qu'ils font passer du gouvernement de la Chine et de ses fonctionnaires, et de bien d'autres choses encore, est totalement négative : si l'on croit ce genre de texte, il n'y a rien à

tirer des institutions existantes, et à présent que la résistance de la Chine à la pénétration étrangère a été brisée le moment est venu de transformer le pays par la base en l'ouvrant largement au commerce européen, en l'industrialisant, en le dotant de moyens de communication modernes, et enfin en favorisant le développement de ce que de tels auteurs n'appellent pas encore une société civile, laquelle existe déjà, affirment-ils, et constitue en fait le seul élément positif face à un pouvoir despotique, inefficace et corrompu.

On ne peut ici rappeler dans le détail les événements qui conduisirent des traités de Tianjin imposés au trône en 1858 par une première expédition franco-anglaise à leur dénonciation sous la pression du parti belliciste à la Cour, puis à leur confirmation finale à la suite de l'entrée d'un nouveau corps expéditionnaire franco-anglais dans Pékin en 1860 et du sac du Palais d'été. Ces événements très dramatiques ont influencé de manière évidente le regard porté par les Européens sur la Chine. Le relatif respect qu'on éprouvait encore pour ses institutions et l'espoir de les voir s'adapter un jour au monde moderne ne sont plus guère de mise, même si l'on continuera encore longtemps de rencontrer d'ardents sinophiles. Les *Mémoires sur la Chine* publiés en 1865 à Paris par d'Escayrac de Lauture sont très représentatifs de cette nouvelle tendance, et plus encore de ce nouveau ton. D'Escayrac, qui semble avoir été une sorte d'érudit et d'explorateur *free-lance* (au moment où il part pour la Chine il a déjà à son actif des ouvrages sur le Soudan et la Turquie), s'était fait nommer par Napoléon III comme diplomate et « chercheur » attaché aux forces du baron Gros dépêchées en Extrême-Orient en 1859. Il est capturé par l'armée mandchoue en compagnie d'un parti de négociateurs sur le chemin de la capitale, en septembre 1860, et est gardé en otage jusqu'à la fin des événements. S'il a eu en fin de compte la vie sauve, contrairement à plusieurs de ses compagnons, il restera marqué par l'aventure jusqu'à sa mort prématurée en 1868, à l'âge de 46 ans : il a perdu l'usage de ses mains et est obligé de dicter ses travaux. (Il quitte la Chine après avoir passé quelques mois à se soigner à Shanghai.) Les cinq livraisons des *Mémoires sur la Chine*, reliées en un gros in-folio abondamment illustré, s'ouvrent sur le récit des aventures de l'auteur, auquel fait suite une sorte de description encyclopédique de la Chine enrichie de multiples digressions philosophiques et théoriques et de recommandations de politique générale.

D'Escayrac est un idéologue avec des prétentions de chercheur et d'homme de terrain. Il s'attribue des compétences linguistiques certainement impressionnantes si l'on considère le peu de temps qu'il a eu pour apprendre le chinois (langue, dit-il, « d'une extrême facilité »), et fait état d'une masse d'observations personnelles et de données recueillies qui ne peut que nous faire regretter qu'il ait perdu toutes ses notes au moment de sa capture. Mais il est clair qu'avant toute chose il a un message à faire passer et que, de ce point de vue, la Chine n'est qu'un prétexte : elle lui sert de contre-exemple. Ce qu'il dénonce en général, et en particulier dans le cas de la France, ce sont les méfaits de l'étatisme, de la centralisation, de la bureaucratisation, de l'égalitarisme, de la dictature d'une

idéologie et d'un savoir officiels. Il voue une grande haine à la révolution française et au jacobinisme et ne voit guère de différence entre le « despotisme démocratique » et le despotisme impérial de la Chine (peut-être faut-il chercher une influence toquevillienne dans ses diatribes). Son objet est de montrer à travers l'exemple de la Chine où conduisent tous les maux qu'il dénonce.

Il n'y a en effet pas grand chose à admirer en Chine pour ce libéral réactionnaire, qui croit au progrès et à la science et pour qui l'Angleterre et l'Amérique représentent l'avancée ultime de la civilisation. Par un remarquable effet d'inversion, toutes les institutions qui faisaient l'admiration d'un Davis ou d'un Huc, ou de Meadows, que d'Escayrac a peut-être croisé à Shanghai en 1860, sont chez lui l'objet de tous les sarcasmes (et de même chez de Courcy, qui s'en inspire beaucoup) : l'instruction publique et les examens mandarinaux, la méritocratie, la rationalité de l'organisation bureaucratique, le magistère spirituel de l'État. Alors que les précédents auteurs, tout en étant volontiers critiques, parlaient de la Chine sur un ton raisonnable et mesuré, d'Escayrac est constamment polémique, et souvent de mauvaise foi.

Pourtant c'était de toute évidence un observateur aigu, et par-delà beaucoup d'erreurs et même d'absurdités son livre n'est pas dénué d'informations intéressantes. L'enquête sur l'administration et les mœurs de la Chine dont il s'était fait charger par l'Empereur des Français, et qu'il avait entreprise avec l'aide d'un lettré chinois (comme la plupart de nos auteurs), n'a duré que quelques mois et a rapidement tourné court du fait des événements ; mais elle semble avoir été fort intensive. Où s'est-elle exactement déroulée ? À vrai dire, la critique interne du texte et sa confrontation avec les données dispersées que livre d'Escayrac sur son parcours conduisent à réduire singulièrement la part de l'observation directe dans tout ce qu'il décrit. Mais il a observé.

L'une des notations intéressantes du livre concerne la condition des populations rurales, dont d'Escayrac affirme avoir visité en personne les villages au Jiangsu, au Zhili et au Shandong. En réalité, du Jiangsu il n'a pu qu'apercevoir l'arrière-pays immédiat de Shanghai, où les étrangers étaient à peu près libres de se déplacer ; au Zhili il a dû disposer de quelques semaines en accompagnant le corps expéditionnaire entre le débarquement à l'embouchure du Beihe et sa propre capture à Tongzhou, près de Pékin ; et au Shandong il n'a pu visiter que les environs de Yantai pendant les quelques jours où la flotte y a fait escale pour s'approvisionner sur la route du Nord. Et pourtant les quelques pages de d'Escayrac sur les campagnes chinoises, qu'il a visiblement observées avec attention, ne sont pas sans valeur. Comme la plupart des observateurs européens, l'agriculture chinoise lui inspire la plus vive admiration (peut-être est-ce la seule chose en Chine dont il dit que l'Europe pourrait en prendre exemple) : non seulement les populations des campagnes sont extraordinairement industrieuses, mais encore elles paraissent heureuses, leurs mœurs sont patriarcales et leurs habitudes polies, les maisons sont propres, et la simplicité n'exclut pas une certaine culture ; ces populations lui ont paru, « au point de vue de l'aisance,

être au moins égales, et au point de vue de l'instruction être assez supérieures à celles l'Italie ou du Portugal », parmi lesquelles il dit avoir vécu.

Les remarques sur le niveau élevé d'instruction dans les campagnes chinoises et sur l'omniprésence des écoles se retrouvent chez presque tous nos auteurs : Davis (pour qui « presque chaque homme est capable de lire et d'écrire assez pour les tâches ordinaires de la vie », sans qu'on sache sur la base de quelles observations il l'affirme), Huc (dans un passage souvent cité qui s'inspire peut-être de Davis mais l'enrichit de détails qui ont le ton du vécu), d'Escayrac lui-même (« l'instruction primaire est plus répandue en Chine qu'en France », encore qu'il n'ait pas une très haute idée de la façon d'enseigner en Chine), et à sa suite de Courcy (« on peut dire qu'en aucun pays du monde l'instruction n'est à meilleur marché »). Leur émerveillement devant le niveau d'instruction des masses et le recours universel à l'écrit n'est pas la moindre raison, chez ces mêmes auteurs, pour penser que c'est à la base qu'il faut aller chercher la source de cette vitalité sociale et de ce dynamisme économique de la Chine qui les frappent tant, hors d'atteinte du contrôle et de l'influence du gouvernement. L'on retrouve là une notion chère aussi bien à Davis et à Huc qu'à Meadows : celle de « libertés pratiques », pour parler comme ce dernier ; et ces libertés dont jouiraient les Chinois fondent à leur tour les institutions et les usages de l'« autonomie municipale ».

Huc n'hésite pas à affirmer que « l'organisation de la commune n'a été, peut-être, nulle part aussi parfaite qu'en Chine » et à parler de « suffrage universel dans les communes », les « maires » étant choisis au terme d'« élections libres ». La démocratie de notables qu'il évoque correspond apparemment à la façon dont les communautés désignaient, collectivement en effet (le terme est *gongju*, « présenter en commun », ou « désigner publiquement »), les chefs de village appelés *xiangyue* ou *dibao* (les *local constables* des sources anglo-saxonnes). Sa description n'est pas fautive, du moins pour l'essentiel, mais l'idée même de « démocratie » est incontestablement tirée par les cheveux. Aussi bien Meadows, comme d'habitude plus précis et mieux informé, que d'Escayrac, dont la terminologie suggère des renseignements pris dans une région différente (probablement en Chine du Nord), évoquent de façon plus réaliste une sorte de système pseudo-électoral manipulé par les notables et bénéficiant de l'assentiment tacite de la population, qui dans les faits ne s'y intéresse guère (d'Escayrac affirme ailleurs que le peuple « nomme librement par voie d'acclamation » les responsables municipaux). Mais, il est clair qu'aucun de nos auteurs n'a eu le loisir de se livrer aux enquêtes de terrain approfondies qui permettent d'appréhender la texture réelle de la vie communautaire en Chine. Ces enquêtes, nous les devons aux anthropologues chinois modernes qui entreprirent dans les années trente et quarante du XX<sup>e</sup> siècle d'étudier « scientifiquement » leur village natal. Ainsi Martin Yang (*A Chinese Village*, 1945), auteur né au Shandong et formé à l'Université Columbia, dont la région d'origine est assez comparable à celle de Yantai visitée brièvement par d'Escayrac une soixantaine d'années plus tôt, consacre-t-il quelques

pages à la façon dont sont désignés les responsables de son village, suivant une procédure dont il affirme qu'hormis quelques détails elle est la même qu'à la fin de l'empire. Et c'est un fait que sa description est assez compatible avec les quelques lignes de d'Escayrac sur le sujet.

Yang décrit un système consensuel contrôlé par les notables représentant les quatre clans qui se partagent le village et conteste absolument qu'on puisse parler de « démocratie ». Or — et ce fait nous a beaucoup intrigué —, la démocratie villageoise comme représentation semble avoir eu la vie dure auprès des visiteurs de la Chine au XIX<sup>e</sup> siècle. De Courcy, qui publie en 1867 un ouvrage intitulé *L'empire du milieu* (un de plus) et affirme avoir passé six ans en Chine comme chargé d'affaires, parle des « maires » comme d'exécutants chargés de faire le lien entre les autorités de la sous-préfecture et un « conseil municipal officieux » composé d'anciens et de notables ayant reçu l'onction du « suffrage universel librement exprimé ». Tel qu'il le décrit, ces anciens et ces notables présidaient à une vie communautaire démocratique et policée. De tels propos ne laissent pas de surprendre venant d'un auteur qui reconnaît lui-même avoir composé son ouvrage essentiellement de seconde main, et dont les considérations sur la Chine sont le plus souvent critiques, voire méprisantes.

C'est qu'il s'agit bien, comme nous l'avons dit, d'une « représentation », qui se fonde sur certains éléments auxquels on peut reconnaître une indéniable réalité, mais pour en donner une interprétation délibérément orientée. Quels sont ces éléments ? Il y a par exemple le fait qu'« une fois qu'il se sont acquittés de leurs impôts et d'autres obligations occasionnelles les villageois sont presque complètement indépendants des administrations gouvernementales, et que dans cette mesure on peut considérer qu'ils se gouvernent eux-mêmes », pour citer Martin Yang, qui insiste par ailleurs sur la docilité et l'indifférence du grand nombre en ce qui concerne les affaires communales ; ou la banalité des manifestations publiques d'opposition aux fonctionnaires locaux, soulignée par le P. Huc et par beaucoup d'autres, qui affirment avec force que le système chinois n'est pas despotique (Davis n'hésitant pas à parler d'une presse libre de toute censure, et tous semblant avoir découvert avec étonnement les moyens dont disposait l'opinion populaire pour s'exprimer, que ce fût en collant des affiches ou en mettant à sac les bureaux de l'administration). Il y a aussi la liberté de transaction et la sécurité de la propriété (comparée avantageusement par Meadows à la situation en Angleterre), la modestie de l'extraction fiscale, la liberté d'entreprendre et d'aller faire ses affaires où bon vous semble, d'où ce dynamisme économique à la base qui impressionne la plupart des auteurs ; enfin, tous mentionnent l'omniprésence en Chine des guildes et des associations de toutes sortes, qui, en effet, s'administraient elles-mêmes. Et la conclusion qu'en tirent certains, c'est que cette « société civile » (comme ils ne disent pas) qui réussit à s'organiser localement, à l'abri de l'État et de ses administrateurs, il incombe justement aux puissances occidentales de l'aider à se libérer d'un système de gouvernement

inepte, corrompu et totalement inadapté au monde moderne — d'une « monarchie semi-barbare » pour parler comme de Courcy.

Jerome Ch'en (*China and the West. Society and Culture 1815-1937*, Londres, 1979) évoque au début du XX<sup>e</sup> siècle un fort courant d'opinion, aux États-Unis surtout, pour qui l'existence de cette Chine auto-administrée démontrait que les Chinois étaient à même de se convertir spontanément à la démocratie. C'est loin d'être l'avis de tous les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle que nous avons consultés, mais il est malgré tout frappant de voir que lorsque ce genre d'optimisme se rencontre, c'est en général chez des gens qui ont une expérience étendue de la Chine et qui peuvent se prévaloir d'une familiarité avec sa culture autrement plus grande qu'un d'Escayrac ou un de Courcy. Tel est le cas, pour donner un autre exemple, de Herbert A. Giles (1845-1933), l'un des diplomates et sinologues britanniques les plus réputés de la fin du siècle, à qui l'on doit de nombreux ouvrages sur la culture chinoise ainsi qu'un dictionnaire chinois-anglais paru en 1892 et que l'on consulte toujours. Giles donne en 1902 une série de conférences à l'Université Columbia, à New York (publiées la même année sous le titre *China and the Chinese*), dont la seconde s'intitule, justement, « Democratic China ». Ne cessant d'insister sur son expérience de première main des situations qu'il décrit, il se dit convaincu de la réalité des principes bien connus du *Mencius* — ouvrage qui fonde l'idéologie officielle et que tout étudiant chinois est supposé savoir par cœur, rappelle-t-il — selon lesquels le peuple est le fondement de la nation, qu'il se place avant le souverain dans l'ordre hiérarchique des choses, et qu'un régime ne peut conserver le pouvoir que si le peuple est satisfait du gouvernement. C'est un fait que ces idées du *Mencius* (le texte date du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère), auxquelles il faudrait ajouter le « droit de se rebeller », ont été constamment invoquées au XX<sup>e</sup> siècle par les intellectuels chinois soucieux d'affirmer l'existence d'une tradition démocratique en Chine. Dans la vision de Giles, leur application dans la Chine de son temps est d'abord fiscale : si les Chinois sont légèrement imposés (ce qui en effet n'est guère niable), c'est que les autorités n'arrivent jamais à extraire de la population que ce qu'elle veut bien leur payer et que la moindre augmentation d'impôts doit être soigneusement négociée avec les représentants des marchands ou des villageois, sans quoi elle se heurtera à une résistance passive, ou même violente. Mais il insiste aussi sur le « degré élevé de liberté personnelle dont jouit même le sujet le plus modeste du Fils du Ciel », et réitère en la développant la liste des « libertés pratiques » qu'énumérait déjà Meadows près de cinquante ans plus tôt, à quoi il ajoute (là encore avec raison) l'application finalement assez peu rigide du code pénal. En conclusion, si l'on peut dire que le gouvernement de la Chine est démocratique, c'est parce que la population trouve toujours le moyen de faire plier les fonctionnaires lorsqu'elle s'estime injustement traitée.

C'est une vision un peu limitée de la démocratie, dira-t-on, peut-être aussi un peu surprenante de la part d'un sujet britannique ; et aussi bien il n'est pas sûr que les choses se soient toujours passées de façon aussi favorable pour les



citoyens lorsque ces derniers se trouvaient en conflit avec les autorités, même pendant la période relativement tranquille — correspondant en gros aux années 1880 — pendant laquelle Giles a résidé en Chine. Quoi qu'il en soit, de tels propos ne font que poursuivre un certain discours sur la Chine dont on rencontre des exemples pendant toute la durée du XIX<sup>e</sup> siècle : un discours, donc, qui conteste la nature despotique du système chinois de gouvernement et affirme que la société dispose d'un degré élevé d'autonomie, qu'il y a même des libertés individuelles, voire, pour certains auteurs, une sorte de démocratie à la base par le truchement des institutions communales. Ce discours n'est pas à considérer comme nul et non avenue, d'autant qu'il est plutôt tenu, encore une fois, par des gens qui ont passé de longues périodes en Chine et ont cherché à se renseigner le plus possible (qui ont « gardé l'œil ouvert », comme le disent certains). Sans doute aussi apporte-t-il un utile correctif à la vision beaucoup plus bureaucratique et centralisée que proposent les sources chinoises conventionnelles, lesquelles tendent à ignorer les instances intermédiaires entre les fonctionnaires et le peuple, en dehors peut-être de l'élite des notables lettrés, ou à tout le moins à leur dénier toute épaisseur sociologique et politique. Mais là où nos auteurs errent, c'est quand ils en tirent des considérations probablement excessives sur les libertés locales, et certainement hasardeuses sur la démocratie en Chine : ces administrateurs ruraux qu'ils se plaisent à appeler « maires » étaient perçus par leurs administrés comme une extension du pouvoir de l'État bien plus que comme des représentants élus ; et c'est bien en tant que tels qu'ils étaient supposés fonctionner.

En dépit de leurs propos sur la capacité des communautés chinoises à s'organiser elles-mêmes et à se protéger de l'État, d'Escayrac ou de Courcy tiennent sur la Chine, on l'a vu, un discours globalement négatif. Il en va très différemment de leur compatriote et collègue Eugène Simon, parti comme eux pour la Chine au moment de l'expédition franco-anglaise de 1859-1860. Simon a été envoyé en Chine pour une mission d'études en sa qualité d'ingénieur agronome, et il commence par y passer quatre ans à enquêter dans diverses provinces. À partir de 1865 il réside comme consul d'abord à Ningbo (Zhejiang), et plus tard à Fuzhou (Fujian), où il aura comme successeur Paul Claudel. Il semble être rentré définitivement en France en 1869. Il fait paraître en 1885 une synthèse intitulée *La Cité chinoise*, dont Henri Cordier, auteur d'une notice nécrologique sur Simon après sa mort en 1896, dit qu'elle « a fait beaucoup de bruit à cause de théories qui ne me paraissent pas toujours complètement justifiées ». C'est en effet le moins qu'on puisse dire : la fascination du livre tient pour une bonne part à ce qu'il se présente comme le résultat de recherches prolongées sur le terrain — que l'auteur a certainement effectuées — mais qu'il livre au lecteur ce qu'il est difficile de prendre pour autre chose qu'une fiction. Tout dans la Chine d'Eugène Simon force l'admiration, le moindre paysan est d'une profonde sagesse et d'une urbanité exquise, l'harmonie, la fraternité et la prospérité règnent partout, et la nature même est à l'image d'une société proche de la perfection. On croirait parfois — toutes choses égales par ailleurs — lire la littérature



maoïste de la grande époque, à ceci près que ceux qui la rédigeaient n'avaient pas passé dix ans dans le pays en toute liberté et qu'ils ne s'y étaient pas livrés à de minutieuses enquêtes de terrain.

Simon, donc, voit tout en rose en Chine. Il ne dit pas un mot du chaos où se trouvaient les provinces du Yangzi pendant la rébellion des Taiping, alors qu'il les a traversées à la même époque. Il ne pouvait pourtant être distrait au point de n'en avoir rien remarqué, de même qu'il est difficile de le croire simplement naïf lorsqu'il mentionne comme des faits établis des choses qui n'existent que dans son imagination, même s'il est parfois possible de se figurer, loin en amont de son discours, les faits qui ont pu servir de support à ses envolées. (Mais pas toujours : la plus belle énormité parmi celles que nous avons relevées est peut-être l'affirmation selon laquelle l'Académie Hanlin à la capitale compterait déjà « plusieurs femmes » parmi ses membres !) Il semble assez clair que, là encore, la Chine est un prétexte pour faire passer un message, où l'anticléricisme n'est d'ailleurs pas la moindre des passions, et qu'elle permet d'abord de parler de la France. On est donc un peu dans le même cas que d'Escayrac, sauf que, là où ce dernier voit tout en noir, Simon ne parle que d'harmonie, de prospérité, de sécurité et de sens des responsabilités, et que la comparaison avec la France est toujours défavorable à cette dernière. L'admiration pour l'agriculture des Chinois, que Simon a d'ailleurs passé infiniment plus de temps à étudier que d'Escayrac, est peut-être la seule chose qui rapproche les deux auteurs.

Ce qui nous intéresse en l'occurrence, c'est que *La cité chinoise* est également une fiction politique. Les chapitres sur l'État et le gouvernement nous présentent une civilisation tellement intégrée, une société agrarienne, débordant d'hommes et de produits, tellement libre et capable de s'autogérer qu'à la limite elle n'a pas besoin d'État, sinon dans le sens le plus abstrait ; si bien que ce que décrit Simon, c'est, si l'on peut dire, un État en voie de dépérissement dont ne subsisterait qu'un gouvernement ultra-léger. Le niveau d'éducation de la population, dont tous les observateurs au XIX<sup>e</sup> siècle admettent qu'il est élevé, est ici à son maximum : « Il n'y a, pour ainsi dire, aucun Chinois qui ne sache lire, écrire, compter et dessiner. » Et c'est là bien sûr une condition essentielle à l'exercice des libertés, dont les Chinois jouissent dans leur intégralité, et des responsabilités publiques. Or, chez Simon, la Chine est d'une certaine manière le seul pays vraiment démocratique, grâce à la constitution agrarienne à laquelle les Chinois seraient arrivés « depuis quatorze ou quinze cents ans » et dont le socle est « l'union intime du sol et de l'habitant, libres l'un et l'autre ». Simon décrit (ou plutôt, invente) de façon circonstanciée un extraordinaire système de démocratie directe et en temps réel, composé d'un emboîtement d'assemblées de citoyens fonctionnant parallèlement à la hiérarchie des fonctionnaires d'État, que les élus ont pour mission de conseiller et avec lesquels ils négocient chaque fois que c'est nécessaire. Il n'y a qu'auprès du gouvernement central à Pékin qu'on n'a pas d'assemblée élective (ceci en effet aurait été difficile à faire passer). Or, l'idée même d'un tel contrôle exercé par des assemblées locales élues sur les

bureaucrates délégués par le pouvoir dynastique n'a été admise en Chine qu'après 1908, sur le modèle japonais et occidental, et elle a rencontré les plus grandes résistances avant d'être vidée de toute substance par les militaristes au début de la République.

Le mécanisme de la distorsion chez Simon se révèle d'une certaine manière dans l'énumération qu'il fait des attributions des conseils élus au suffrage universel dont il affirme l'existence, fonctionnant tous suivant les procédures rigoureuses et avec les pouvoirs d'un conseil municipal ou d'un conseil général en France : la répartition et la perception des impôts, les décisions sur les travaux publics et sur leur financement, les campagnes pour faire verser des contributions spéciales par les riches, la police de l'irrigation, la supervision des établissements de bienfaisance, ou encore l'arbitrage des conflits entre les guildes. Or, c'est un fait que beaucoup de ces fonctions étaient en Chine assumées par ce que nous appellerions des « collectifs », suivant des modèles imposés par l'État dans certains cas, mais purement coutumiers dans beaucoup d'autres, avec d'ailleurs d'innombrables variantes régionales, et dont les responsables étaient en effet susceptibles d'être « désignés publiquement » par les autres membres du collectif. Ce qui relève de la pure fiction, c'est de replacer tout cela sous la souveraineté d'assemblées démocratiquement élues au niveau de chaque circonscription territoriale.

Nous sommes revenus en fin de parcours sur l'image de l'administration impériale et de ses « mandarins » transmise au public européen par les ouvrages que nous avons passés en revue. La variété est en fait extrême, non seulement d'un auteur à l'autre, mais parfois aussi à l'intérieur d'un même ouvrage : tantôt les fonctionnaires de l'empire se révèlent dévoués à leur tâche, savants et dignes de respect — bref, de purs produits de cette méritocratie unique au monde, équitable et rationnelle, où seuls la vertu, le savoir et le talent déterminent l'avancement ; tantôt ce sont des personnages systématiquement corrompus et hypocrites, cruels, xénophobes, et ignorants. Sur un plan plus technique, Meadows, ainsi qu'on l'a vu, est peut-être le seul auteur capable de livrer une image assez fidèle de la réalité du travail des fonctionnaires locaux, du genre de problèmes auxquels ils étaient confrontés, des assistants dont ils s'entouraient et de la façon dont ils se répartissaient les tâches, ainsi que de leurs revenus réels et de leurs dépenses. D'Escayrac rapporte lui aussi des informations précises sur le budget d'un certain magistrat, dont il tient à préserver l'anonymat et dont il a peut-être réussi à interroger un des adjoints sur ce point. Or, ces informations sur les finances personnelles des bureaucrates de la fin des Qing, tout à fait inédites à l'époque, rejoignent assez bien ce que nous arrivons aujourd'hui à reconstituer à partir d'une multitude de sources auxquelles il est exclu que nos auteurs aient pu avoir accès. (Nous avons traité cette question dans nos précédents cours.)

Dénoncée par tous les auteurs, qu'ils soient européens ou chinois, la conséquence de l'écart entre les salaires légaux des fonctionnaires et leurs besoins réels est bien sûr la concussion. Mais là encore tout le monde n'en parle pas de

la même façon. Pour la « génération post-Tianjin » — d'Escayrac, de Courcy et certainement d'autres que nous n'avons pas consultés —, l'universelle corruption ne fait qu'illustrer le pourrissement général d'un régime qui n'a plus d'avenir. Meadows, écrivant dans les années 1840, est beaucoup plus nuancé, et il n'est en fait pas sans évoquer le réalisme de certains membres de l'élite administrative chinoise du début du XIX<sup>e</sup> siècle dont nous avons analysé les propos l'an passé, pour qui il n'est simplement pas possible de ne pas « demander de l'argent » (*yaoqian*) en plus du salaire légal, sans que cela soit nécessairement une cause de corruption ou d'injustice : l'usager, affirme Meadows, sait pertinemment qu'un fonctionnaire local ne peut vivre dignement sans surcharges fiscales et dessous de table, et il accepte ses exigences (ou celles de son personnel) tant qu'elles ne dépassent pas les bornes. Et surtout, ajoute-t-il, le contribuable fait la différence entre le « bon mandarin » qui « fait payer le peuple pour lui rendre la justice » (et une note ajoute : « comme nous le faisons en Angleterre »), et le « mauvais mandarin » qui, lui, « vend l'injustice au plus offrant » ; ce qui en effet n'est pas mal vu.

L'image des administrateurs, c'est aussi le spectacle qu'ils offrent au public, l'aspect physique des bâtiments officiels dans lesquels siégeaient les fonctionnaires locaux et l'allure des escortes dont ils étaient entourés au cours de leurs déplacements. Plusieurs de nos auteurs en parlent, et c'est en général pour se gausser de l'état complètement délabré des bâtiments officiels, dont certains proposent des descriptions détaillées et relativement exactes, et de l'accoutrement misérable et ridicule des suites nombreuses qui accompagnent les magistrats lorsqu'ils quittent leur *yamen*. Ces notations intriguent, car on ne les trouve ni dans les sources chinoises ni dans les ouvrages des anciens missionnaires, très utilisés par les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Seul Davis a une explication rationnelle, ou au moins culturelle : l'absence complète de magnificence chez les mandarins serait en réalité une *affectation de simplicité*, une façon de se poser en administrateur intègre en prétendant être pauvre — et l'on retrouverait là, en effet, une manière de frugalité ostentatoire que certains fonctionnaires se plaisaient à affecter, ce qui d'ailleurs les faisait plutôt mal voir dans la profession. D'autre part Davis affirme, non sans vraisemblance après tout, que si l'environnement et l'escorte des membres de la bureaucratie semblent souvent si « miteux » (*shabby*), c'est qu'ils ne sont jamais que de passage dans leurs résidences officielles et n'ont donc pas de raison d'y investir le moindre argent.

Quoi qu'il en soit, les descriptions les plus savoureuses que nous ayons des escortes des magistrats en déplacement, nous les devons à d'Escayrac et de Courcy, dont c'est d'ailleurs le ton et le vocabulaire qu'ils emploient qui frappent surtout : chaque détail de cette pompe dont s'entourent les mandarins, chaque personnage est « ignoble », « abject », « grotesque », « déguenillé », voire « bohémien » ; et l'aspect d'une pareille troupe ne saurait être qu'à l'image de ses mœurs, lesquelles pour de Courcy se résument à l'« apathie » (un de ses termes

favoris) et à la « débauche ». Nous voilà donc en plein orientalisme, ou en plein colonialisme.

Il faut un Eugène Simon pour nous offrir le spectacle bucolique et charmant d'un magistrat plein de noblesse traversant avec son cortège la plantation de thé où Simon faisait son « terrain » au Fujian, fêté par la foule respectueuse des paysans qui accourent (alors que pour d'Escayrac le peuple évite ces cortèges « comme si le contact de ses maîtres était impur et malsain »), les haranguant sur l'agriculture et la morale, récompensant les bons et admonestant les mauvais. Cette description, à laquelle une vaste littérature en chinois sur les mœurs indisciplinées et violentes des naturels du Fujian, considérés par tous les fonctionnaires comme ingouvernables, nous interdit de croire un seul instant, est admirable en ceci qu'elle reproduit fidèlement l'image canonique du magistrat « père-et-mère du peuple », qui parle avec les paysans et récompense les gens vertueux conformément à l'antique système imaginé par le fondateur des Ming au XIV<sup>e</sup> siècle. Simon s'est de toute évidence inspiré de l'imagerie la plus convenue, et la plus éloignée des réalités du XIX<sup>e</sup> siècle, pour ajouter une touche à son utopie agrarienne.

Avec les ouvrages publiés par d'Escayrac ou de Courcy on est évidemment dans un monde différent : l'image non seulement de l'administrateur chinois est au plus bas, mais encore celle de l'administration dans son ensemble, et de tout ce qui constitue la culture politique traditionnelle. On ne saurait donc être plus loin non seulement de Simon mais aussi de Davis, de Meadows ou de Huc, lesquels, tout en étant facilement critiques envers ce qu'ils voyaient autour d'eux ou dont ils entendaient parler, et tout en étant convaincus, chacun à sa manière, de la supériorité de la civilisation européenne, conservaient une extrême révérence pour des institutions et des principes constitutionnels qui les impressionnaient et auxquels ils accordaient encore un avenir, sous réserve bien sûr qu'ils fussent restaurés dans leur grandeur passée et qu'en même temps la Chine s'ouvrit à l'Occident et qu'elle fût, en quelque sorte, régénérée par son commerce.

Nous nous sommes pour finir intéressé à l'image du censorat chez un certain nombre de nos auteurs. Le problème ici se présente différemment. Contrairement aux fonctionnaires locaux (tel le fameux intendant du circuit Su-Song-Tai auquel les diplomates de Shanghai avaient constamment affaire pour régler les problèmes des concessions), les censeurs sont des personnages que les étrangers n'ont en principe pas l'occasion d'approcher car leurs fonctions les placent au cœur même de l'administration centrale à Pékin. Le censorat est donc une instance plutôt abstraite dans le discours des auteurs européens au XIX<sup>e</sup> siècle, et ils en parlent le plus souvent sur la base de sources de seconde main, telle que la *Description de la Chine* de Du Halde — toujours populaire un siècle et plus après sa publication —, elle-même appuyée sur les écrits de missionnaires jésuites dont certains pouvaient se prévaloir d'une indéniable familiarité avec la cour impériale. Mais si l'on ne voyait jamais les censeurs, on avait une idée des mémoires qu'ils adressaient au trône car une partie en étaient reproduits dans la *Gazette de Pékin*,

lue assidûment dans les ambassades et les consulats. Or, le censorat avait une place à part dans le dispositif gouvernemental en raison de l'indépendance dont jouissaient théoriquement ses agents et d'une réputation d'intégrité qu'on ne leur contestait que rarement. L'institution posait donc un problème spécial, et elle semble en effet avoir beaucoup interpellé les observateurs européens de la Chine, autant du fait de ses qualités spéciales que par toutes les turpitudes que le gouvernement mettait sur la place publique en publiant les dénonciations des censeurs — un problème d'image, encore une fois.

De fait, les censeurs bénéficiaient d'une image très forte au sein même de la bureaucratie impériale. Choisis parmi la crème de l'élite académique, ils participaient d'une sorte d'esprit de corps reposant sur une tradition de courage dans la dénonciation des abus et d'incorruptibilité, et même, paradoxalement, jouant de la distance entre leur rang relativement bas dans la hiérarchie mandarinale et le très grand pouvoir qu'on leur attribuait puisque, en principe, ils étaient intouchables (l'empereur ne pouvait se débarrasser d'eux à sa guise, et lorsqu'ils quittaient leurs fonctions ils ne pouvaient en théorie qu'être promus). Cette admirable institution, dont la simple existence démontrait que l'absolutisme acceptait de voir ses propres excès dénoncés, ne pouvait qu'impressionner les citoyens des monarchies européennes d'Ancien Régime qui en avaient entendu parler à travers les descriptions de Du Halde et de quelques autres.

Les « experts » du XIX<sup>e</sup> siècle tiennent sur le censorat des propos inspirés, comme on l'a dit, de cette même littérature, mais ils y ajoutent à l'occasion des observations censées montrer qu'ils connaissent la vie politique chinoise de l'intérieur. Davis, par exemple, évoque l'envoi de censeurs dans les provinces en qualité d'« inspecteurs impériaux », ce qui trahit la source de seconde main mal utilisée puisque l'institution des « censeurs en tournée » (*xun'an yushi*) datait de la dynastie des Ming et avait été abolie en 1661 : à l'époque de Davis les censeurs surveillent les provinces de loin et ne quittent pour ainsi dire jamais les bureaux de leur administration à Pékin. De même ses propos sur un certain Songyun, « exemple vivant » d'un censeur ayant une fin de carrière difficile « en raison de l'audace et de l'honnêteté avec lesquelles il s'est toujours exprimé », montrent comme on était mal informé à Canton : Songyun était un haut fonctionnaire d'origine mongole que les Anglais connaissaient bien, car il avait été chargé d'escorter l'ambassade Macartney en 1793, et s'il jouissait d'une grande réputation d'intégrité et s'était occasionnellement trouvé en conflit avec l'un ou l'autre des trois empereurs qu'il avait servis, ces conflits étaient indépendants des fonctions qu'il avait exercées quelques années à la tête du censorat, et ils ne l'avaient pas empêché de faire une des plus brillantes carrières de l'époque, ni d'être au sommet des honneurs au moment de sa retraite en 1834.

Davis a en revanche raison de dire qu'un censeur dont les critiques déplaisent ne risque pas sa vie — tout au plus encourt-il des sanctions administratives si l'on peut lui opposer une faute professionnelle —, et cela vient à vrai dire à l'appui d'un de ses thèmes favoris : que la Chine n'est pas un régime despotique

dans la mesure où le pouvoir de l'empereur est soumis à des limites institutionnelles. Encore trouverait-on des exceptions à cette immunité censoriale, sous les Ming en tout cas, dont les souverains n'aimaient pas être critiqués sur leur comportement personnel et s'arrangeaient parfois pour laisser un censeur mourir en prison. Sous les Qing, en fait, la conduite privée de l'empereur était hors limites et aucun censeur n'aurait eu l'audace d'aborder le sujet. Mais la réaction la plus commune des souverains, sous les Ming comme sous les Qing, était de répondre publiquement à un censeur qui avait déplu en l'accusant de chercher à se faire une réputation en disant n'importe quoi.

Meadows, pour sa part, reproduit à peu près les considérations générales de Davis, mais en donnant du censurement une interprétation intéressante, et en y ajoutant une curieuse erreur. Expliquant dans sa synthèse de 1856 que la structure du gouvernement central en Chine est généralement comparable à celle du gouvernement anglais, il souligne bien sûr qu'il n'existe pas de contrôle parlementaire, mais note aussi que la surveillance des administrations publiques, confiée en Angleterre au parlement, est en Chine assurée par cette institution particulière qu'est le censurement. Si la description qu'il donne des fonctions des censeurs est globalement correcte, il s'égare étrangement en affirmant que l'empereur « met à la place des mandarins qui ont échoué [les censeurs qui les ont dénoncés], leur donne les pleins pouvoirs, et dit : "Maintenant tu réussis, sinon..." ». Il n'a pu que l'inventer : ou alors il faudrait évoquer le pouvoir conféré aux inspecteurs régionaux de l'époque des Ming de se substituer, *de leur propre initiative*, à des fonctionnaires défaillants et de prendre eux-mêmes les choses en main.

Nos diplomates français post-Tianjin, d'Escayrac et de Courcy, parlent aussi du censurement, et eux aussi de seconde main. Mais si de Courcy reprend à son compte, pour une fois, le discours positif popularisé au XVIII<sup>e</sup> siècle, et même insiste beaucoup plus que Davis ou Meadows sur les qualités morales des censeurs et le respect qu'ils inspirent, d'Escayrac, lui, ne s'intéresse qu'aux déviations « despotiques » qu'il attribue au système et qui relèvent largement de son imagination : en dehors de quelques actes d'héroïsme suicidaire la fonction de censure ne serait qu'une comédie, car ceux qui l'exercent savent pertinemment que « les supplices les plus barbares ont châtié plus d'une fois la franchise des amis les plus dévoués du trône ».

Tous ces ouvrages n'ont en fin de compte rien à nous apprendre sur le censurement, qui reste pour leurs auteurs une abstraction. Il valait néanmoins la peine de s'y attarder, ne serait-ce que parce que la fonction censoriale est effectivement importante, symboliquement et pratiquement, dans le dispositif général de l'État chinois. Son histoire est d'ailleurs complexe. Sous les Ming le censurement était incontestablement une autorité morale. On y voyait comme une base de résistance face aux excès des autocrates et de leur entourage, et l'on attendait de ses représentants qu'ils n'hésitent pas à assumer leur vocation de « fonctionnaires qui s'expriment » (*yanguan*). Mais les mœurs politiques sous les Ming, tout comme le fait qu'en réalité tout fonctionnaire suffisamment courageux se consi-

dérait habilité à adresser des remontrances au trône, et que certains ne s'en sont pas privés, avaient conduit à d'inquiétantes dérives pendant le dernier siècle du régime : les censeurs étaient allègrement entrés dans le jeu des factions, dont ils n'étaient pas les porte-parole les moins bruyants, et avaient de ce fait considérablement dévalué le respect dont était entourée l'institution. Pour le pouvoir mandchou installé à Pékin depuis 1644, une telle situation était intolérable et les empereurs Qing ont tout fait pour mettre le factionnalisme hors la loi et, quoi qu'ils en aient dit, réduire la stature du censorat. Les censeurs continuent de dénoncer les faits de corruption, d'immoralité ou de mauvais gouvernement, comme c'est leur mission de le faire, mais ils sont tenus d'être précis, et ils se gardent bien de se livrer à des attaques qui apparaîtraient clairement politiques. Si l'on rencontre de loin en loin des exemples de censeurs héroïques, ou à tout le moins n'ayant pas froid aux yeux, à la fin du compte ils sont très rares, y compris au XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'à cette époque l'expression publique des opinions politiques était beaucoup mieux tolérée par les dynasties qu'au siècle précédent.

Les Qing n'ont jamais eu une grande estime pour leur censorat. La critique intègre, sans peur et sans reproche, la dénonciation tous azimuts, qui faisaient partie intégrante de l'image de marque traditionnelle du censorat et avaient fait sa grandeur et son utilité dans le passé — et que l'on retrouve parfois dans les descriptions convenues des auteurs européens —, les Mandchous n'en voulaient de toute façon pas. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle les censeurs ne servent plus, dans la majorité des cas, que de chiens de garde qu'on espère vigilants contre la corruption ou les manquements à l'étiquette au sein de la bureaucratie.

Il entre aussi dans leurs fonctions d'adresser au trône des mémoires de politique générale, de parler de l'état du pays et de la bureaucratie, de faire des propositions de réformes. Certains de ces mémoires sont passés dans des collections publiées. S'il leur arrive d'apparaître informés et compétents, voire non dénués d'une certaine audace intellectuelle ou même politique, cela reste malgré tout assez rare : la plupart des textes de ce type rencontrés dans les *Chroniques véridiques* ou dans les archives sont plutôt abstraits, et idéologiquement très conservateurs, et il n'est d'ailleurs pas rare que les empereurs s'en impatientent. En bref, la marge d'initiative et d'intervention laissée aux censeurs sous le régime mandchou a été considérablement réduite par rapport à la dynastie précédente, et elle n'a cessé de se réduire : les pouvoirs d'investigation, d'évaluation, de dénonciation, et même de discussion ou de conseil dont disposait le censorat pendant sa grande époque sous les Ming ont été édulcorés, ou transférés à d'autres instances.

Reste malgré tout cette fonction de « chiens de garde » dont nous parlions. Comment les censeurs des Qing s'en sont-ils acquittés, et quels pouvaient être les effets de leurs dénonciations sur la discipline à l'intérieur de la bureaucratie ? Rien de plus difficile à évaluer, mais c'est là que les témoignages occidentaux ont parfois une certaine utilité. Nous avons cité Robert Douglas, membre des



services consulaires britanniques dans plusieurs villes entre 1858 et 1864 et auteur d'une synthèse parue en 1882 et souvent rééditée, *China*. Douglas considère qu'à tout prendre, et étant donné les circonstances, le niveau de discipline n'est pas si mauvais : les administrateurs sont surveillés avec attention, ils ont les moyens de se défendre contre les accusations injustes, et si beaucoup échappent en fait aux accusations, c'est somme toute inévitable « dans un système dont les pots-de-vin et la corruption font pratiquement partie intégrante ». Plus intéressant, il reconnaît au censorat une indéniable efficacité, car, si ses membres ne se concentrent que sur les cas graves, ils se montrent alors sans pitié ; et surtout, il admire que les dénonciations soient publiées dans la *Gazette de Pékin* — encore qu'à la longue, estime-t-il non sans raison, leur caractère répétitif tende à en diminuer l'efficacité et ait plutôt pour effet d'avertir les fonctionnaires des fautes qu'il convient d'éviter.

Cette question de la publicité donnée aux sanctions entraînées par les dénonciations du censorat intriguait déjà les jésuites au XVIII<sup>e</sup> siècle. À la fin du siècle suivant la *Gazette*, qui est diffusée presque chaque jour, est reçue par abonnement dans toutes les chancelleries, et le *North China Herald* — l'hebdomadaire fondé à Shanghai en 1850 qui est à l'époque le principal journal en langue anglaise publié dans l'empire — en publie chaque semaine des paraphrases résumées, agrémentées de commentaires explicatifs d'un ton volontiers ironique. Ces résumés sont repris dans des volumes annuels dont la lecture cursive permet de se faire une excellente idée de l'information que le gouvernement laissait passer auprès du public sur ses propres activités. On y note une insistance assez grande sur les problèmes de gouvernement local, dont l'utilité exemplaire et pédagogique devait être considérée comme grande ; mais ce qui semble avoir frappé plus que tout le préfacier du volume consacré à l'année 1877, c'est qu'une pareille « chronique d'ineptie et de corruption administrative » ne provoque pas une révolution, comme ce serait, d'après lui, partout ailleurs le cas, et qu'il ne soit nulle part question de chercher à réformer un système dont on déplore tellement les dysfonctionnements. (Cette dernière affirmation est en réalité tout à fait inexacte.)

Quoi qu'il en soit, si nous sommes aujourd'hui conduits à nous demander si les administrateurs de l'empire qui se précipitaient jour après jour pour consulter la *Gazette*, comme nous savons que c'était le cas, le faisaient pour améliorer leur travail en s'informant des dernières décisions de la cour ou si ce n'était pas plutôt pour apprendre à naviguer entre les écueils et minimiser les risques d'être dénoncé, c'est en partie grâce à l'intérêt manifesté pour cette source par les habitants européens de la Chine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'une manière plus générale, nous croyons qu'il n'aura pas été inutile de consacrer cette série de cours à Davis, Meadows, Huc, d'Escayrac et les autres : le regard de ces Européens sur une Chine qu'ils étaient en train de déstabiliser sérieusement aide à mieux comprendre le contexte dans lequel essayaient de survivre les administrateurs chinois.



Nous ferons retour l'an prochain sur ce que ces derniers avaient à dire de l'exercice de l'administration locale dans un monde où tant de choses étaient en train de changer.

\*

Le séminaire a porté sur « La tradition chinoise et le problème de la démocratie ». Nous avons pour ambition d'examiner, dans le cas de la Chine, la question de la compatibilité ou non entre les institutions démocratiques qui régissent les nations industrialisées depuis un ou deux siècles, de façon diverse et avec des éclipses, et les « valeurs » supposées fonder les grandes traditions non européennes. Depuis au moins un siècle, voire plus, comme on l'a vu ci-dessus, cette question revient régulièrement au premier plan, en Chine et hors de Chine, et l'on ne peut qu'être frappé par l'extrême imprécision des notions invoquées et par le caractère fluctuant des arguments pour ou contre. Nous avons donc souhaité, dans une perspective qui se voulait d'abord et avant tout historique, revenir sur quelques définitions et réfléchir sur un certain nombre d'aspects qui nous semblent avoir été soit négligés, soit traités de façon peu convaincante.

Présentées devant un public nombreux, les dix contributions dont on trouvera la liste ci-dessous n'ont certes pas épuisé le sujet, et nous envisageons pour cette raison de poursuivre nos investigations à l'occasion du prochain séminaire. Elles n'en ont pas moins permis d'aborder en profondeur plusieurs aspects complémentaires du problème : la situation par rapport au système politico-administratif de l'époque impériale, le problème du droit sous l'empire et dans le contexte actuel, les premières expériences historiques de démocratie parlementaire, le discours sur le confucianisme en Chine et hors de Chine, le mouvement révolutionnaire et la démocratie, les interprétations de la notion de démocratie données par le pouvoir et par les intellectuels en Chine, la pratique de la démocratie à Taiwan.

#### CONTRIBUTIONS

16 janvier 2002 : P.-E. Will (Collège de France), « Remarques introductives et essais de définitions ».

23 janvier : P.-E. Will, « Opposition, débat, alternance : que trouve-t-on dans l'histoire ? ».

30 janvier : Zhang Lun (EHESS), « L'intellectuel, le pouvoir et l'idée de démocratie après Mao : discours et pratique ».

6 février : Anne Cheng (INALCO), « "Valeurs confucéennes" et démocratie ».

20 février : Xiaohong Xiao-Planes (Paris X), « Pratiques et mentalités des élites locales pendant la première expérience démocratique chinoise (1908-1914) ».

27 février : Yves Chevrier (EHESS), « Démocratie hors de la tradition, traditions dans la démocratie : l'histoire contrastée du premier XX<sup>e</sup> siècle ».

6 mars : Jérôme Bourgon (CNRS Lyon), « Principe de légalité et règle de droit dans la tradition juridique chinoise ».

13 mars : Michel Bonnin (EHESS), « Servante, épouvantail ou déesse : la démocratie dans le discours du pouvoir et dans celui de la dissidence en Chine ».

20 mars : Mireille Delmas-Marty (Paris I), « La construction d'un État de droit dans la Chine d'aujourd'hui — avancées et résistances ».

27 mars : Fiorella Allio (CNRS/CEFC Taipei), « Coutume et politique : l'expérience démocratique à Taiwan ».

\*

Nous avons également donné deux séminaires au département d'histoire de l'Université Johns Hopkins (Baltimore), sur le thème : « Irrigation, society, and politics in the province of Shaanxi in the modern period ».

#### PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

« La dinastia Ming : Lineamenti generali », in S. Petruccioli (gén. éd.), *Storia della scienza*, volume II, *La scienza in Cina* (K. Chemla, F. Bray, Fu Daiwie, Huang Yi-Long, G. Métaillé, eds.), Rome, Enciclopedia Italiana, 2001, pp. 440-446.

« Préface » à Tian Tao, *Catalogue annoté des ouvrages chinois rares conservés à l'Institut des Hautes Études Chinoises du Collège de France* (Paris, Institut des Hautes Études Chinoises du Collège de France, 2002), pp. 1-6.

« “Encouraging agriculture” and the excesses of official mobilization: Cui Ji's 1737-1738 well-drilling campaign in Shaanxi », in *Papers from the Third International Conference on Sinology, History Section: Economic History, Urban and Material Culture* (Taipei: Institute of History and Philology, Academia Sinica, 2002), pp. 141-179.

« La réglementation administrative et le code pénal mis en tableaux », communication présentée au colloque « De l'image à l'action : la dynamique des représentations visuelles dans la culture intellectuelle et religieuse de la Chine » (European and North American Exchanges in East Asian Studies), Collège de France, 3-5 septembre 2001.

« Developing Forensic Knowledge through Cases in the Qing Dynasty », communication présentée au colloque « Thinking with Cases: Specialist Knowledge in Chinese Cultural History », Université de Chicago, 12-14 octobre 2001.

« Officials and Money in the First Half of the Nineteenth Century as Seen in Professional Autobiographies », conférence présentée au China Humanities Seminar, Fairbank Center for East Asian Research, Université Harvard, 22 avril 2002.

PARTICIPATION À LA VIE SCIENTIFIQUE

Directeur de l'Institut des Hautes Études Chinoises du Collège de France.

Président des Instituts d'Extrême-Orient du Collège de France, responsable de l'Unité Mixte de Service 2409 du CNRS « Centre de documentation des Instituts d'Extrême-Orient ».

Co-directeur de la revue internationale de sinologie *T'oung Pao*.

Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.